

Mettre en place un dispositif institutionnel de promotion de la bientraitance

La promotion de la bientraitance a fait l'objet d'une recommandation cadre de l'Anesm et tend à investir tous les niveaux d'organisation et de pratique de l'établissement ou du service faisant de ce fait partie intégrante de la qualité.

Cette notion de bientraitance est transverse et s'applique à tous les domaines d'intervention dans une même organisation.

Public

Directeurs, chefs de service, professionnels de la structure.

Objectifs

- Connaître le contexte juridique et sociétal de la bientraitance et s'appropriier le concept
- Développer les conditions de promotion de la bientraitance en institution
- Élaborer une méthodologie d'intervention commune et partagée favorisant la bientraitance
- Définir une éthique éducative de la réduction des violences institutionnelles et de la promotion de la bientraitance
- Identifier les conditions et les supports d'un dispositif institutionnel durable de gestion de la violence institutionnelle, et de promotion de la bientraitance
- S'approprier les bases de la démarche éthique.

Contenus

- Le concept de bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre
- Vie quotidienne et bientraitance : repérage des situations à risque et utilisation de pratiques sécurisantes
- La démarche éthique appliquée à la prévention des risques
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'Anesm
- Les notions de responsabilité civile, pénale, administrative et professionnelle
- La qualité du lien professionnels-usagers et professionnels-familles
- La notion de droits individuels et le respect de la dignité de la personne
- Communication entre professionnels, professionnels et usagers, professionnels et familles.

3 jours